

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

**VŒUX 2022 :** L'absence de la cérémonie des vœux n'empêche pas le traditionnel bilan de vos élus. Vous pouvez dès à présent consulter l'actualité dédiée sur le site internet avec toutes les réalisations 2021 et les projets à venir. Pour cela, rendez-vous sur [www.val-erdre-auxence.fr/actualites/conseil-municipal-bilan-et-projets-a-venir/](http://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/conseil-municipal-bilan-et-projets-a-venir/) Pour les personnes qui le souhaitent, un « flash spécial vœux », synthétisant ce bilan, peut être demandé auprès des Mairies déléguées. Il est également téléchargeable sur [www.val-erdre-auxence.fr/albums/flash-val-derdre-auxence-2022/](http://www.val-erdre-auxence.fr/albums/flash-val-derdre-auxence-2022/)

**MAIRIE / FRANCE SERVICES :** En raison de l'ouverture de France Services Val d'Erdre-Auxence, les horaires d'ouverture au public de la Mairie déléguée du Louroux-Béconnais ont évolué. L'accueil partagé France Services / Mairie est ouvert :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30
- Mardi et jeudi de 9h à 12h15

L'accueil de la Mairie reste maintenu le samedi matin de 9h à 12h mais la structure France Services est fermée ce jour-là.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** Tous les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2006 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin mars 2022. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

**URBANISME :** *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

### Le Louroux-Béconnais :

- BELOUIN Max, 20 avenue du Carillon, changement de clôture et pose portail et portillon ;
- TALIBARD Eric, 3 chemin des Rosiers, pose de panneaux photovoltaïques ;
- MAINE ET LOIRE Habitat, 8 rue des Alouettes, changement de la porte d'entrée ;
- LERICHE Guillaume, Le Tertre Veillon, changement de la toiture et pose d'une fenêtre de toit ;
- GIRARD André, 4 rue du Stade St Laurent, remplacement d'une haie par une clôture ;
- GIRARD André, 4 rue du Stade St Laurent, remplacement d'une banne par une pergola ;

### La Cornuaille :

- JEMIN Jean, 23 rue de la Fontaine, modification des ouvertures d'une maison existante et démolition d'une partie ;

**Villemoisan :** HAREL Frédéric, La Romagne, construction d'une piscine.

## COVID-19 – POINT DE SITUATION :

**Vaccination :** Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus. La vaccination est également ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans.

**Pass sanitaire :** Le pass sanitaire est demandé à toutes les personnes âgées de plus de 12 ans pour accéder aux différents établissements et équipements concernés. Depuis le 15 janvier, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappel dans les temps pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le pass sanitaire. Le 16 janvier, l'Assemblée nationale a voté une loi pour l'instauration du pass vaccinal et de nouvelles règles vont prochainement entrer en vigueur.

### Port du masque :

- Le port du masque est obligatoire dans tous les établissements recevant du public soumis au pass sanitaire, pour toutes les personnes de 11 ans et plus jusqu'au 31 janvier 2022 inclus. Sur la commune, l'ensemble des salles communales et des salles de sport sont concernées par cette mesure.
- En extérieur, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'espace public du département de Maine-et-Loire pour toutes les personnes de 11 ans et plus jusqu'au 31 janvier 2022.

**Milieu professionnel :** Depuis le 3 janvier, le recours au télétravail est rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible.

**Rassemblements et loisirs :** Depuis le 3 janvier et pour 3 semaines :

- Les jauges sont rétablies pour les grands événements : 2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur.
- Les concerts debout sont interdits.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.
- Jusqu'au 24 janvier inclus, les discothèques ont interdiction d'accueillir du public. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.

Pour en savoir plus : [www.val-erdre-auxence.fr/actualites/covid-19-les-mesures-locales-en-vigueur/](http://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/covid-19-les-mesures-locales-en-vigueur/)



**LA COMMUNE RECRUTE :** Deux surveillant(e)s de baignade saisonniers, pour son espace de baignade « Le Louroux Plage » situé en milieu naturel à l'Étang du Petit Anjou sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. CDD à temps complet les week-ends des 18 et 19 juin, 25 et 26 juin, 3 et 4 septembre, 10 et 11 septembre puis du 2 juillet au 28 août 2022. Diplôme du BNSSA obligatoire (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et PSE-1 (Prévention et secours en équipe de niveau 1).

Les candidatures sont à envoyer avant le 28 février 2022, par mail à [rh@val-erdre-auxence.fr](mailto:rh@val-erdre-auxence.fr) ou courrier. Retrouvez l'offre d'emploi complète sur [www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/](http://www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/)

#### **BALAYAGE – DATES D'INTERVENTION SUR VAL D'ERDRE-AUXENCE EN 2022 :**

- |                   |                    |                      |                     |
|-------------------|--------------------|----------------------|---------------------|
| - Lundi 7 février | - Lundi 9 mai      | - Lundi 8 août       | - Lundi 7 novembre  |
| - Lundi 7 mars    | - Mardi 7 juin     | - Lundi 12 septembre | - Lundi 12 décembre |
| - Lundi 4 avril   | - Lundi 11 juillet | - Lundi 10 octobre   |                     |

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES :** Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives se dérouleront ensuite les dimanches 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter lors des élections, il faut être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous sera impossible de voter. L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin : Pour les présidentielles, il est possible de s'inscrire jusqu'au 2 mars en ligne ou jusqu'au 4 mars via le formulaire papier. Pour les législatives, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6 mai.

#### **Comment s'inscrire sur les listes électorales ?**

- Vous pouvez réaliser la procédure directement en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) Il vous faudra joindre un justificatif de domicile et un justificatif d'identité en version numérisée.
- Vous pouvez télécharger le Cerfa n° 12669\*02 sur [service-public.fr](http://service-public.fr) puis le déposer complété auprès de votre mairie déléguée, accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.
- Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser la procédure en ligne, vous pouvez vous rendre dans votre mairie déléguée pour retirer et compléter le formulaire Cerfa n° 12669\*02, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

#### **Comment vérifier ma situation ?**

Si vous avez un doute quant à votre situation, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) Ce téléservice vous permettra de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié et de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

À savoir :

- En cas de déménagement dans une nouvelle commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.
- En cas de changement d'adresse dans la même commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

#### **Recherche de bénévoles**

Pour les élections présidentielles et législatives, la mairie recherche des personnes disponibles pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement (en fin de journée) sur les trois communes déléguées. Seule condition : être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie déléguée.

**CCAS :** L'opération « bons d'achat » destinée aux seniors de plus de 72 ans a rencontré un vif succès. Pour les personnes désireuses de bénéficier de ces bons, il est encore temps de venir les retirer à l'accueil de votre Mairie déléguée (sur présentation d'une pièce d'identité). Pour rappel, ces bons peuvent être consommés selon vos envies dans tous les commerces de Val d'Erdre-Auxence exclusivement, **avant le 31 janvier 2022**. Si vous rencontrez un problème de mobilité pour le retrait, vous pouvez contacter : Le Louroux-Béconnais : Mireille POILANE au 02 72 88 15 46 - La Cornuaille : Marie-Luce BE RTAUD au 06 38 05 28 08 - Villemoisais : Jean-Marie JOURDAN au 07 87 58 37 71.

**TRANSPORT SOLIDAIRE :** Le service de transport solidaire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, porté par le CIAS, informe tous les bénéficiaires de Val d'Erdre-Auxence que le renouvellement de votre adhésion 2022 s'effectuera à votre domicile, avec une prise de rendez-vous à votre convenance. Vos interlocuteurs seront : Mesdames CLOAREC et CHATELAIS pour Le Louroux-Béconnais et La Cornuaille ; Madame DROMARD pour Villemoisais.

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :** Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries 2022 sont ouvertes. Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur [www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/](http://www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/) ou auprès de vos mairies. Les habitants de Val d'Erdre-Auxence qui souhaitent y participer devront s'inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> février.

**CIAS :** Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Vallées du Haut-Anjou organise un « Café Point Com » à la Salle de la Gaieté de Saint Sigismond le jeudi 20 janvier de 9h30 à 12h : un temps de rencontres et d'échanges autour de la culture numérique (voir flyer ci-après). Si vous souhaitez participer à cette animation, gratuite et ouverte à tous, n'hésitez pas à vous inscrire par téléphone au 07 57 41 62 09 ou par mail [v.bosse@valleesduhautanjou.fr](mailto:v.bosse@valleesduhautanjou.fr) Pass sanitaire obligatoire (*en fonction de l'évolution de la loi, la présentation d'un pass vaccinal pourra vous être demandé*).

## ASSOCIATIONS

**FOYER RURAL DE VILLEMOSAN :** En raison de l'incertitude qui règne actuellement sur la santé, les Baladins du Val d'Auxence, section théâtre du Foyer Rural de Villemois, font le choix de reporter à une date ultérieure la présentation de la pièce de Jean-Claude MARTINEAU, intitulée « Un Sympathique Idiot ». Ces séances théâtrales étaient initialement prévues pendant les vacances de février 2022. Nous vous tiendrons informés quant au choix des nouvelles dates en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

**1, 2, 3 BRICOLONS :** Nous proposons des soirées autour des loisirs créatifs (scrap, cartonnage et autres bricolages...). Nous nous retrouvons tous les jeudis de 18h à 22h30, salle du Pey au Louroux-Béconnais. Une fois par mois nous réalisons un projet en commun pour découvrir des techniques. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter et venir à une soirée découverte. Cotisation : 40€ par an. Contact : [123bricolons@gmail.com](mailto:123bricolons@gmail.com) Site internet : [123bricolons.canalblog.com](http://123bricolons.canalblog.com)

**ADMR SUD SEGREEN :** L'ADMR Sud Segréen recrute ! Agent à domicile, employé à domicile, auxiliaire de vie sociale : les métiers d'intervention de l'ADMR sont très diversifiés. Ils s'exercent auprès des familles et des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, dans leur vie au quotidien. Les postes sont en général situés à proximité de chez vous. Des missions variées : aide à la personne, ménage, repasse, garde d'enfants, soutien aux familles, préparation des repas, courses, transport, etc. Chaque année, un plan de formation vous est proposé ce qui vous permet d'acquérir ou de développer des compétences pour ce métier. N'hésitez pas à nous envoyer vos CV et lettre de motivation ! Association ADMR Sud Segréen : 02 41 93 74 97 – [sudsegreen@asso.fede49.admr.org](mailto:sudsegreen@asso.fede49.admr.org) Service recrutement : 06 32 64 62 84 – [recrutement@fede49.admr.org](mailto:recrutement@fede49.admr.org)

### L'ÉCHAPPEE BELLE :

- « Les Habits neufs de l'Empereur » par la Compagnie Escale le vendredi 21 janvier 2022 à 20h30, Espace culturel l'Argerie. Adaptation du conte de H.C. Andersen : « *Il y a très très longtemps, dans un pays très lointain, vivait un empereur très coquet. Se présentent un jour au royaume deux escrocs, ils disent pouvoir tisser le plus fabuleux des costumes : un tissu invisible pour les imbéciles !... Cette compagnie venue de Touraine nous propose un conte malicieux avec une réflexion sur le conformisme et la fièvre d'obéissance de l'être humain. Un spectacle de théâtre d'ombres et de marionnettes corporelles comme on n'en avait jamais vu !* » Théâtre gestuel, masques et ombres ; à partir de 7 ans. Gratuit. Réservation obligatoire au 02 41 39 14 84 ou [reservation@lechappeebelle.org](mailto:reservation@lechappeebelle.org)
- Spectacle jeune public « Sous la neige » par la Compagnie Les Bestioles le lundi 7 février 2021 à 9h30, Salle de l'Auxence. « *Les premiers émerveillements. Les premières émotions. Quand le regard se pose pour la première fois sur le monde qui l'entoure. Quand tant de sons nous émeuvent. À chaque fois comme une nouvelle naissance. Des papiers de soie dessinent un paysage blanc, qui respire aux sons du vent, crisse telle la neige, et ondule. Les spectateurs, guidés par la musique et la lumière, sont invités à un voyage sensoriel et poétique. Deux comédiens éveillent en douceur ce qui sommeillait, et ouvrent les portes des imaginaires. Alors le papier se défroisse, et c'est un poisson qui déploie ses ailes, une mer qui se déchaine, des lunes qui dansent, un dragon peut-être...* » Poésie visuelle, sonore et sensible ; pour toute la famille à partir de 6 mois. Tarifs : jeune public 6€ ; groupe 5,50€ ; 2-5 ans 3€ ; gratuit pour les moins de 2 ans. Réservation vivement conseillée au 02 41 39 14 84 ou [reservation@lechappeebelle.org](mailto:reservation@lechappeebelle.org)

### CLUB DES JOYEUX :

- Les après-midi club du mois de janvier sont annulés.
- Vous pouvez venir retirer votre carte d'adhésion pour 2022 chez Rolande TARREAU (10€/adhérent) le vendredi 21 et lundi 24 janvier de 14h à 17h.
- Randonnée autour de Candé le mardi 25 janvier. Rendez-vous à 13h30 sur le grand parking Roméro pour covoiturage.
- Spectacle « Celtes de tous pays » avec des chants de marins le mardi 22 février à Baugé. 33€/personne. Inscription avant le 31 janvier auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40.
- Préinscription pour les journées départementales : bowling à Beaucouzé, pétanque à Montjean et boule de fort à Baugé auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40 ou Marcelle BELOUIN au 02 41 77 06 11.

**APEL NOËL PINOT :** Compte tenu de la situation sanitaire, l'association a pris la décision d'annuler la Boum Party initialement prévue le dimanche 30 janvier à l'Espace culturel l'Argerie.

**FAMILLES RURALES LE LOUROUX-BECONNAIS ET LA CORNUAILLE :** Les séances de cinéma en janvier. [www.baladimages.fr](http://www.baladimages.fr)

- Mercredi 26 janvier à 14h30 « Encanto, la fantastique famille Madrigal », Espace culturel l'Argerie (Le Louroux-Béconnais)
- Mercredi 26 janvier à 20h30 « Adieu Monsieur Haffmann », Espace culturel l'Argerie (Le Louroux-Béconnais)
- Samedi 29 janvier à 20h30 « En attendant Bojangles », Théâtre (La Cornuaille)
- Dimanche 30 janvier à 15h « Tous en scène 2 », Théâtre (La Cornuaille)

Tarifs : enfants (14 ans inclus) adhérents Familles Rurales 3€, non-adhérents 4€ ; adultes adhérents Familles Rurales, demandeurs d'emploi et étudiants 4,50€, non-adhérents 5,50€. Port du masque et pass sanitaire obligatoires.

## DIVERS

**ATELIER ELFI :** Ouverture de l'Atelier Elfi, art thérapeute au Louroux-Béconnais. L'art thérapie consiste en une thérapie brève utilisant diverses méthodes artistiques à des fins thérapeutiques. Contactez l'Atelier Elfi au 06 17 52 48 88.

**LES DELICES DU MOULIN D'ANJOU :** Les Délices du Moulin d'Anjou vous informent que le restaurant « La Guinguette des Délices » ferme définitivement pour raison de santé. L'activité conserverie est maintenue, le magasin sera ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; ou sur rendez-vous. Merci de votre compréhension. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 41 73 38 90 ou 06 03 02 46 03 Retrouvez nous sur notre site : [www.lesdelicesdumoulindanjou.fr](http://www.lesdelicesdumoulindanjou.fr)

**ANNONCE :** À vendre au Louroux-Béconnais : stères de bois de chauffage 90% frêne, coupe en 50 cm environ. 70€ le stère pris sur place. Possibilité de livraison à 10-15 km aux alentours avec supplément. Contact : 06 88 39 53 78.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 2 février 2022

Dépôt des annonces : [fm@val-erdre-auxence.fr](mailto:fm@val-erdre-auxence.fr) / Date limite : le vendredi 28 janvier 2022



**café point com**

S'INFORMER - S'AMUSER - ÉCHANGER

**JEUDI 20 JAN. 2022**  
DE 9H30 À 12H

SALLE DE LA GAITE  
DERRIERE LA MAIRIE  
**SAINT-SIGISMOND**

Un rendez-vous gratuit et ouvert à tous pour :

- parler du numérique dans notre vie quotidienne
- apprendre en s'amusant
- poser des questions
- trouver de l'aide près de chez soi

Renseignements et inscriptions : 07.57.41.62.09

## SAMEDI 5 FÉVRIER

9h00-12h00

# REPAIR CAFE SPECIAL JARDINAGE

- Affûtage de lames,
- Entretien des manches
- Entretien des appareils à moteur (vidange, graissage...)
- Animation compostage

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION « LES AMIS JARDINIERS »  
et du SYNDICAT 3RDANJOU

Salle du Moulin de l'Auxence  
(salle de la piscine)

**VILLEMOSAN- VAL D'ERDRE-AUXENCE**



Renseignements : 02 41 35 05 86 (Foyer rural)

« Repair Café Villemoisien » sur Facebook

